

## SÉNAT

Le mardi 16 octobre 1951

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

## FEU LIAQUAT ALI KHAN

HOMMAGE À SA MÉMOIRE

**L'honorable Wishart McL. Robertson:** Il y a un peu plus d'un an, les sénateurs s'en souviennent, nous avons eu la visite du premier ministre du Pakistan, Liaquat Ali Khan. Aujourd'hui nous avons appris avec regret qu'il avait été assassiné. Afin de témoigner nos condoléances à la population d'un pays membre du Commonwealth et de rendre hommage à la mémoire de feu son premier ministre, je prie les honorables sénateurs de se lever et d'observer une minute de silence.

*Les sénateurs observent, debout, une minute de silence.*

## SÉANCES D'URGENCE DU SÉNAT

MOTION

**L'honorable M. Robertson** propose:

Que si, pendant la présente session du Parlement, un événement imprévu se produit, au cours d'un ajournement du Sénat, événement qui, de l'avis de Son Honneur le Président, motive la convocation du Sénat avant la date fixée dans la motion tendant audit ajournement. Son Honneur le Président soit autorisé à informer les sénateurs, à leurs adresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion en vue de l'ajournement; et le défaut de réception de cet avis par un ou plusieurs sénateurs ne le rendra ni insuffisant ni invalide.

Il s'agit, les sénateurs s'en rendent compte, de la motion habituelle qu'on présente au début de chaque session, advenant un ajournement.

(La motion est adoptée.)

## DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la cinquième session de la vingt et unième législature du Canada.

**L'honorable Thomas Vien** propose:

(Texte)

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de

Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, l'un des aides de camp généraux de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Honorables sénateurs, je remercie le très honorable Premier Ministre du Canada et l'honorable Leader du Gouvernement au Sénat qui m'ont fait l'honneur de me désigner pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône. Je les remercie en mon nom et au nom de la brave population du district de DeLorimier que je suis fier de représenter en cette Chambre et à qui revient une bonne partie du privilège qui m'échoit en ce moment.

Ce district sénatorial comprend les villes de Saint-Jean et d'Iberville et quelques paroisses circonvoisines. La ville de Saint-Jean est une ruche industrielle et commerciale; Iberville est une ville de province, aristocratique et bourgeoise; les paroisses environnantes sont peuplées d'agriculteurs; le sol est fertile; les habitants, prospères. Cette région est défrichée depuis trois siècles. On y retrouve des descendants de vieilles familles seigneuriales et terriennes qui, sous le régime français, ont fait la gloire de la colonie, et qui, depuis la cession du pays, sont des éléments de stabilité. Je salue d'ici ce peuple laborieux, économe, respectueux des lois de l'Église et de l'État, qui habite ce joli coin du Québec, dont toute la province est très fière, et à si juste titre.

Qu'il plaise à Votre Honneur: Iberville et Saint-Jean, comme vous le savez, sont situées de chaque côté de la rivière Richelieu. Toute cette région se glorifie que vous y ayez vu le jour là, et c'est un titre additionnel à mon affection.

Honorables sénateurs, je tiens à souligner certains événements importants qui se sont produits depuis l'ajournement de nos Chambres, en juin dernier.

Mentionnons d'abord l'anxiété que nous avons tous éprouvée en apprenant la maladie grave dont a souffert Sa Majesté; les ferventes prières que, de concert avec tous les peuples du Commonwealth et du monde civilisé, nous avons adressées au Ciel et la joie que nous avons ressentie en apprenant l'heureuse convalescence du Roi. Je suis votre fidèle interprète, honorables messieurs, j'en suis certain, en adressant à Sa Majesté un vœu ardent de prompt et complète guérison et en lui renouvelant l'assurance de notre respectueuse et indéfectible loyauté.